



École Lucille-Teasdale
3975, rue Bouchette
Montréal (Québec) H3S 2X1
Téléphone : 514 736-8900
Télécopieur : 514 736-8901

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale
30 mars 2022 à 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lucille-Teasdale, tenue le 30 mars 2022 à 18h via TEAMS.

PRÉSENTES :

Mme Marie Koné	Mme Pascale Hanous
Mme Marie-Carmel Désir	Mme Martine Perron
Mme Maria Esther Chilquillo	Mme Rosalind Wong
Mme Asli Ebru Akgun	Mme Maude Pollender
	Mme Zohra Dib

Formant quorum (18h03) sous la présidence de Mme Marie Koné,

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Madame Héléna Da Costa, Directrice
Madame Nathalie Aumais, Directrice adjointe (départ à 18h50)

SONT ABSENTES :

Mme Jessica Eugénio
Mme Qixuan Zang (parent substitut) non disponible pour assister à la rencontre.
Mme Oumaima Taghzouti (parent substitut) non disponible pour la rencontre.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Vérification du quorum : 18h03
La directrice déclare la réunion ouverte : 18h03.

La direction informe les membres que Mme Aumais doit quitter la rencontre au plus tard à 19h et avec l'accord de la présidente, ses points seront abordés en début de rencontre.

La direction informe également que les deux parents substitués ne sont pas disponibles ce soir, donc pas de remplacement pour l'absence de Mme Eugénio.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoptée à l'unanimité

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 février 2022

Il est proposé par Mme M. Koné que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2022 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 16 février 2022 : suivi de la consultation des élèves qui aura lieu le 8 avril 2022 prochain, le suivi se fera au prochain CE.

Madame H. Da Costa confirme que le suivi se fera au prochain CE. Il y aura présentation de deux consultations. Le service de garde a procédé à la consultation des élèves qui fréquentent le service de garde.

5. PAROLE AU PUBLIC (10 minutes)

Aucun

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Agrandissement : suivis

Madame H. Da Costa informe le CE qu'elle aura une rencontre avec le chargé de projet vendredi le 8 avril. Selon les dernières informations, le chantier débutera en septembre prochain.

6.2 OPP : suivis

Madame N. Aumais informe le CE qu'il y a eu une rencontre en mars et que deux parents de l'OPP ont participé. Lors de cette rencontre, il y a eu discussion pour la mise en concurrence pour la photo scolaire ainsi que du budget de cinquante dollars octroyé à l'OPP. Au niveau de bénévolat, un chariot avec du matériel en mathématique sera mis sur pied avec la collaboration de Mme Poirier.

L'usage du budget de 50\$ sera discuté au point 7.4.

6.3 Projet éducatif : suivis

La direction informe qu'une dernière rencontre de suivis avec les enseignants aura lieu en mai. Les enseignants actualisent les moyens et ont reçu un budget de 100\$ pour l'achat de matériel en mathématiques.

6.4 Calendrier scolaire 22-23 (prochain CE)

Mme H. Da Costa informe le CE que le calendrier scolaire devrait être déposé au prochain CE. Les enseignants sont actuellement en consultation et travaillent à partir de deux scénarios : calendrier à deux et à trois étapes car nous sommes toujours en attente des directives du Ministre.

6.5 Budget : suivis

Les membres ont reçu la copie de la situation financière en date du 23 mars. La direction en fait la présentation. Mme H. Da Costa informe aussi le CE qu'une autre relance en date du 28 mars a été réalisé pour les états de comptes impayés.

Lors de la présentation du budget, les membres du CE ont demandé à ce qu'un montant de 300\$ sur le budget disponible de 400\$ (budget de fonctionnement du CE) puisse être remis aux activités qui seront prévues le 16 juin pour souligner la fin de l'année scolaire.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

7. SUJET NÉCESSITANT UNE DISCUSSION (dossiers de décision)

7.1 Sorties et activités (aucun ajout)

Mme N. Aumais mentionne que suite à la rédaction de l'ordre du jour, il y a eu deux ajouts. Le premier, une semaine au musée pour les groupes 313/323 et 321 qui se terminera par un vernissage le vendredi 8 avril. Aussi, des activités de fin d'année sont prévues le 16 juin prochain, de nouvelles informations viendront.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

7.2 Grille-matières 2022-2023 (prochain CE0)

Reporté au prochain CE.

7.3 Photo scolaire 2022-2023

Mme N. Aumais présente la mise en concurrence pour trois compagnies et informe des différences entre celles-ci. La compagnie retenue pour 2022-2023 sera Fotoplus soit la même que cette année.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Mme N. Aumais informe le CE que des parents souhaiteraient avoir accès à des photos de finissants pour 2022-2023 pour les élèves de 6^e année. Après discussion, il a été convenu que la direction inviterait les parents des élèves de 5^e année actuels à répondre à un sondage afin de connaître leur intérêt. Le résultat sera donné au prochain CE et si le résultat est favorable, la demande pourra faire partie du contrat avec Fotoplus.

7.4 OPP/budget de 50\$

Madame N. Aumais informe le CE que les membres de l'OPP suggère que le montant de 50\$ soit remis pour la fête des finissants.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

8. CORRESPONDANCE (Mme M. Koné)

Aucune correspondance.

9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CSSDM (Mme M.E. Chilquillo)

Mme M.E. Chilquillo nous informe qu'une rencontre a eu lieu et les sujets suivants ont été abordés : les nouveaux chantiers à venir et le programme au secondaire.

10. VARIA

Aucun varia

11. Prochaine rencontre : mercredi le 27 avril à 18h via TEAMS

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h16.

Présidente
Mme Marie Koné

Directrice
Mme Hélène Da Costa